

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

-----  
MINISTRE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE  
-----



**Projet Régional d'Accès à l'Électricité et de Système  
de Stockage d'Énergie par Batteries (BEST) - P167569**

**Crédit IDA 6903-RCI**

-----  
**Termes de Référence pour le recrutement d'un expert  
en technologie de stockage d'énergie par batterie**

**AOUT 2023**

## **I. CONTEXTE DU PROJET**

Dans l'optique d'augmenter l'accès au réseau électrique en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Mali, et en Côte d'Ivoire et d'améliorer la capacité du système électrique pour assurer un fonctionnement synchrone dans le système électrique de la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO, avec l'appui de la Banque Mondiale, a initié le Projet Régional d'Accès à l'Électricité et de Technologie de Stockage d'Énergie par Batteries (BEST). Le projet permettra de contribuer à améliorer les revenus des communautés locales et leur cadre de vie, à travers la réduction des coûts d'accès au service public de l'électricité, afin de réduire l'exode rural et surtout l'immigration des jeunes locaux vers d'autres pays ou continents.

Dans le cadre des différentes politiques et programmes régionaux concernant le secteur de l'énergie, la Commission de la CEDEAO et la Banque mondiale ont initié une série de projets. Pour l'instant, deux phases sont en cours de réalisation.

La première phase est appelée Projet régional d'accès à l'électricité de la CEDEAO (ECOREAP) tandis que la deuxième phase est le Projet régional d'accès à l'électricité et de technologie de stockage d'énergie par batterie (BEST).

Le projet BEST comporte une composante de technologie de stockage d'énergie par batterie pour le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. A cet effet, une Unité de Coordination Régionale (URC) a été créée au sein de la Direction de l'Energie et des Mines (DEM) de la CEDEAO pour assurer la coordination globale du projet BEST. En outre, des unités nationales de mise en œuvre du projet (UEP) ont été créées dans tous les pays concernés par le projet BEST. L'URC travaille en étroite collaboration avec les CEP créées dans chaque pays et rapporte au Directeur de l'Energie et des Mines de la Commission de la CEDEAO.

Le recrutement de l'entreprise pour la conception, la fourniture et l'installation des infrastructures de technologie de stockage d'énergie par batterie en Côte d'Ivoire, est achevé et le démarrage du contrat en cours. C'est à cet égard que l'unité de mise en œuvre du projet en Côte d'Ivoire souhaiterait recruter un expert en technologie de stockage d'énergie par batterie afin de l'appuyer avec ses connaissances en matière de batterie lors de la phase conception, fourniture et installation. Ce poste est prévu pour une durée de 21 mois dans le cadre d'un contrat au temps passé.

## **II. MISSIONS DE L'EXPERT BEST**

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en BEST aura pour mission de fournir des conseils et une assistance technique au projet ainsi qu'à toutes les parties prenantes dans le domaine de stockage d'énergie par batterie

A ce titre, il (elle) a comme mission de :

- Aider l'UMOP à comprendre les technologies d'énergie de batterie et fournir un soutien technique ;
- Exécuter toute autre activité confiée à l'expert par le Coordinateur de l'UMOP dans le domaine BEST ;

### **III. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES**

Le(la) Spécialiste en BEST devra avoir :

Diplômes et compétences

- Doit détenir une maîtrise (Bac+4) en génie électrique, en génie électronique, en génie mécanique, en génie électromécanique ou dans tout domaine d'ingénierie lié à la technologie de stockage d'énergie par batterie
- Capacité à travailler dans une équipe multidisciplinaire
- Utilisateur d'ordinateur expérimenté, y compris une excellente connaissance de la suite Microsoft Office
- Excellentes compétences en matière de rédaction, de présentation et de rédaction de rapports.

Expérience générale

Exposition significative au secteur de l'électricité, en particulier dans le domaine de la technologie de stockage d'énergie par batterie avec un minimum de 7 ans d'expérience dans la technologie de stockage d'énergie par batterie.

Expérience spécifique

- Avoir été impliqué, en tant que chef de file, dans au moins deux (2) grands projets de technologie de stockage d'énergie par batterie (chacun minimum de 10 MWh) couplés à une connexion au réseau au cours des 7 dernières années ;
- Compréhension claire des différents paramètres de conception et de dimensionnement des batteries ainsi que des garanties de performance et des garanties à long terme ;
- Connaissance approfondie des calendriers de dégradation et d'augmentation de la technologie de stockage d'énergie par batterie ;
- Compréhension du dimensionnement, de la sélection de la chimie, des performances et de l'estimation de la durée de vie de la technologie de stockage d'énergie des batteries ;
- Connaissance des différentes applications des systèmes de batterie comme le lissage de puissance, les services auxiliaires et le décalage de pointe ;
- Une bonne connaissance des enjeux et problématiques du secteur de l'énergie dans l'espace CEDEAO sera un atout supplémentaire ;
- Une expérience avec des projets financés par la Banque mondiale ou des donateurs internationaux similaires sera un avantage.

Exigences linguistiques

Le candidat doit parler et écrire couramment le français et l'anglais et doit posséder d'excellentes compétences en matière de présentation écrite et de rédaction de rapports ;

### **IV. CONDITIONS D'EMPLOI**

Le(la) Spécialiste en BEST sera travaillera à son domicile, avec des déplacements éventuels dans les zones d'intervention du projet. Il/elle travaillera à temps partiel sur le Projet Régional d'Accès à l'Électricité et de Technologie de Stockage d'Énergie par Batteries (PRAE-BEST)

Phase II. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'équipe existante de mise en œuvre des deux projets.

## **V. DURÉE DU CONTRAT**

Le contrat du Spécialiste en BEST, sélectionné à l'issue de ce processus de recrutement, sera de 21 mois mais assortie d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances.